

Suivi du troupeau dans le cadre du projet Santé des Vaches Laitières (SVL) : « Vaches en bonne santé. Moins d'émissions. Lait durable. »

Ce document décrit le déroulement et les principaux contenus du suivi du troupeau dans les exploitations focus dans le cadre du projet.

A) Analyse des données de l'exploitation par la personne vétérinaire compétente (env. 2 h)

Les points 1 à 6 sont préparés par mooh après concertation avec la ou le vétérinaire.

1. Organisation de l'accès aux données du contrôle laitier avec la direction de l'exploitation, via la fédération d'élevage
2. Obtention de l'autorisation pour l'exportation des données depuis AGATE
3. Installation du logiciel DSA sur l'exploitation ainsi que garantie de l'échange de données avec d'éventuels systèmes de traite et autres capteurs, avec la participation d'une personne spécialisée
4. Obtention d'une liste des animaux (jeune bétail, vaches taries et vaches) avec les données de base et de gestation ainsi que, idéalement, un aperçu des cas de mammites des six derniers mois
5. Recensement de l'évaluation de la direction de l'exploitation concernant la santé animale du troupeau
6. Préparation des données nécessaires à l'analyse dans DSA
7. Réalisation de l'analyse dans DSA, notamment dans les domaines suivants :
 - i. Analyse générale du statut du troupeau
 - a. Contrôle de l'horloge du troupeau
 - ii. Examen des indicateurs centraux de fertilité (vaches, génisses)
 - a. Le délai de mise à la reproduction
 - b. Taux de gestation (taux d'insémination, taux de conception)
 - c. Succès de l'insémination à la 1re, 2e et 3e tentative ou plus
 - iii. Analyse des indicateurs relatifs à la production laitière et à la santé
 - a. Évolution du nombre de cellules somatiques
 - b. Dynamique des infections entre les échantillons
 - c. Dynamique des infections pendant la période de tarissement
 - d. Taux d'incidence des mammites
 - e. Indicateurs d'alimentation (protéine/urée, graisse/protéine, protéine/production)
8. Préparation du programme de santé de base de la SBS pour la première visite
9. Consignation des questions à traiter lors de la visite de l'exploitation ainsi que d'éventuelles observations ou investigations à effectuer sur place.

B) Première visite sur l'exploitation (env. 4h)

1. Entretien introductif avec l'exploitation

2. Tour de l'exploitation

Pendant le tour de l'étable, un échange ouvert doit avoir lieu, au cours duquel la direction de l'exploitation présente la détention des animaux et explique d'éventuels problèmes ou situations particulières. Parallèlement, la personne vétérinaire compétente écoute, pose des questions et observe attentivement, afin de recueillir un maximum d'informations lors de ce tour. L'objectif est d'obtenir une bonne vue d'ensemble de l'exploitation et d'identifier les causes possibles de problèmes déjà mis en évidence par l'analyse des données.

Le tour peut se dérouler de manière spontanée ou structurée. Au minimum, les thèmes suivants doivent être examinés ou discutés dans le cadre du tour de l'exploitation :

- i. Stratégie de l'exploitation laitière (objectifs de production et production laitière)
 - a. Situation actuelle
 - b. Avenir
 - c. Âge du troupeau
- ii. Organisation du travail / responsabilités
 - a. Employé·e·s
- iii. Alimentation (ration, aire d'affouragement, conseil, plan d'affouragement, préparation, humidité, alimentation en cas de robot)
 - a. Lien avec la fertilité, la production et les teneurs
 - b. Densité d'occupation dans l'aire d'affouragement
 - c. Changements d'alimentation selon les phases de production (p. ex. passage de la période de tarissement à la lactation)
- iv. Disponibilité en eau suffisante et propre ?
- v. Répartition des vaches, des vaches tarées, des génisses et des veaux dans l'étable
 - a. Nombre de vaches, de vaches tarées, de génisses et de veaux
 - b. Répartition des groupes d'animaux
- vi. Confort (logettes, boxes de vêlage, densité d'occupation, conditions environnementales telles que température, courants d'air, etc.)
- vii. Observations sur l'exploitation dans le cadre du programme de santé de base (BCS, jarrets, propreté, vaches boiteuses)
- viii. Questions sanitaires et fréquence des problèmes concernant les onglons, les avortements, la mamelle et d'autres thèmes
 - a. Phases critiques pour la santé, p. ex. période de tarissement
 - b. Maladies actuelles
- ix. Éventuels facteurs de stress

- x. Comportement des animaux (en particulier comportement de couchage, comportement en période post-partum)
- xi. Fertilité (stratégie, âge au premier vêlage, méthode de contrôle, insémination, etc.)
- xii. Installation de traite : robot, structure, propreté, nettoyage, indicateurs
- xiii. Courant électrique (courant de fuite, courant vagabond)
- xiv. Veaux
 - a. Déroulement de la phase en igloo
 - b. Alimentation (lait, eau, fourrage)
 - c. Maladies chez les veaux (diarrhée, pneumonie, omphalite, vaccinations, etc.)
 - d. Transition de la phase en igloo à la phase en étable

3. Discussion de suivi avec les données

Ensuite, les enseignements tirés du tour de l'exploitation sont mis en relation, dans le cadre d'une discussion commune, avec les résultats de l'analyse des données. Les prochaines étapes sont ensuite définies et les potentiels d'amélioration à exploiter au moyen de mesures concrètes sont sélectionnés.

Pour l'interprétation des données, les indicateurs issus du programme de santé de base et les graphiques de DSA sont comparés aux valeurs de référence ou aux objectifs de l'exploitation. Les principaux graphiques à présenter sont les mêmes que ceux déjà utilisés lors de l'analyse préalable des données. Il est important de discuter non seulement des évolutions problématiques, mais aussi de mettre en évidence les bons résultats.

La discussion doit ensuite conduire à la priorisation des potentiels d'amélioration qui seront traités au moyen de mesures concrètes. Les objectifs du projet visant à améliorer la santé et le bien-être des animaux doivent rester au premier plan.

Au minimum, les points suivants doivent être abordés :

- i. Terminer le remplissage du programme de santé de base
- ii. Vérification de l'exactitude et de l'exhaustivité des données dans DSA
- iii. Définition des valeurs de référence et des valeurs limites ainsi que réalisation des comparaisons correspondantes
- iv. Évaluation des données du programme de santé de base
- v. Fertilité (taux de gestation, taux de conception, taux d'occupation, intervalle vêlage-vêlage et taux d'insémination)
 - a. Examiner également les valeurs par lactation
- vi. Nombre de cellules somatiques (moyenne, évolution logarithmique) ainsi que l'évolution du nombre de cellules somatiques
- vii. Rapports entre les composants du lait
- viii. Nombre moyen de jours en lactation
 - a. Examiner également les valeurs par lactation

- ix. Dynamique des infections pendant la période de tarissement
- x. Nombre de mammites / unité de temps

4. Conclusion

Enfin, les données ou diagnostics supplémentaires encore nécessaires à l'établissement d'un rapport et d'un plan de mesures sont définis. La date et la période de la prochaine visite destinée à discuter du plan de mesures sont également convenues.

C) Visite destinée à l'élaboration d'un plan de mesures (env. 4h)

1. Le rapport relatif à la première visite est établi a posteriori. Sur cette base ainsi qu'à partir de l'entretien de suivi sur l'exploitation, des mesures visant à améliorer la santé animale sont déduites et consignées dans un plan de mesures intégré au rapport.
2. Lors de cette visite, les mesures définies sont examinées conjointement, précisées et, si nécessaire, des bases de données ou des outils supplémentaires sont déterminés.
3. Après la visite, la direction du projet est informée, au moyen d'un rapport, des domaines dans lesquels des potentiels d'amélioration ont été identifiés et de ceux qui doivent être exploités. Le rapport précise également les mesures qui ont été décidées.

D) Suivi périodique (env. 1 h / Mois)

1. Une fois par mois, les mesures et indicateurs définis sont vérifiés. Si nécessaire, des adaptations sont apportées et des mesures complémentaires sont définies.
2. Le suivi prend la forme, selon la taille de l'exploitation et la problématique, d'un entretien d'environ une heure, en ligne ou sur place.